

|  |
| --- |
| **DISCOURS DU PREMIER MINISTRE,**  **CHEF DU GOUVERNEMENT,**  ***S.E.M. Anatole Collinet MAKOSSO***  **A LA CHAMBRE DE COMMERCE BELGO-LUXEMBOURGEOISE**    **Bruxelles, 20 juin 2022** |

**Monsieur le Président de la Chambre Belgo-Luxembourgeoise ;**

**Mesdames et Messieurs les Ministres ;**

**Excellence, Monsieur l’Ambassadeur de la République du Congo en Belgique ;**

**Monsieur le Président de la chambre consulaire de Pointe-Noire ;**

**Mesdames et Messieurs les Chefs d’entreprise ;**

Je voudrais remercier Monsieur le Président de la Chambre de Commerce pour l’aimable invitation et l’accueil dans ce haut lieu d’affaires.

Je voudrais rappeler à tous et a toutes, ici présent, que les relations d’affaires entre les Chambres de Commerce de nos deux pays ont une histoire.

En effet, en octobre 2019, la République du Congo, notre pays, a ouvert ses portes à une délégation d’hommes d’affaires belges, dans le cadre de la 2e édition de la convention d’affaires Lisanga.

A Pointe-Noire, notre capitale économique comme à Brazzaville, notre cœur administratif, des échanges fructueux ont été engagés entre les dirigeants d’entreprises belges et leurs homologues congolais.

A cette occasion, le Président de la République, Chef de l’État, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N’GUESSO, avait reçu la délégation belge à qui il avait partagé la volonté d’ouverture économique de notre pays. Une volonté attestée par la mise en route d’un train de réformes destinées à améliorer notre attractivité au profit d’acteurs économiques de tous horizons.

Hélas, ce bel élan, qui portait la promesse de l’éclosion d’un courant d’affaires soutenu entre nos deux pays, n’a pas résisté à l’épreuve de la pandémie de la Covid-19 qui, comme chacun le sait, a figé le monde dans un attentisme inédit.

Toutefois, au-delà de l’impact économique et social causé par la pandémie, elle a également permis au Congo de démontrer sa capacité de résilience et de s’orienter résolument vers un développement économique inclusif et durable.

Ce jour, en marge des 15e Journées Européennes du Développement, mon pays souhaiterait reprendre langue avec les entreprises belges pour ajouter à l’épopée entamée il y a trois ans, de nouveaux chapitres qui, nous l’espérons, seront écrits à l’encre des dividendes partagés.

**Mesdames et Messieurs les chefs d’entreprises ;**

L’évolution de notre trajectoire économique a rendu impérieux le cap stratégique vers la diversification. Dans cette évolution, notre pays, qui est servi par une géographie généreuse, dispose d’atouts susceptibles d’être convertis en un large faisceau d’opportunités.

Cette dynamique de diversification est l’objectif stratégique du nouveau plan de développement (PND) 2022-2026 qui s’élève à 8.988 milliards de FCFA soit 14 milliards d’euros. Son financement devrait être très majoritairement assuré par le secteur privé, sans oublier l’apport de nos partenaires bilatéraux et bailleurs institutionnels. Ce PND met en avant six secteurs prioritaires considérés comme porteurs de croissance et piliers de l’économie congolaise. Il s’agit de :

* **l’agriculture** : ce secteur est au centre du nouveau projet de mandature du Président de la République. Il recèle de réelles opportunités, puisque seulement près de 2 % des terres arables du pays sont exploitées. A la disponibilité de ces terres, il faut ajouter l’existence d’un vaste réseau hydrographique. Dans ce secteur, les opportunités d’affaires proviennent de la nouvelle stratégie d’import-substitution nécessaires pour satisfaire la demande nationale en produits alimentaires. En outre l’agriculture, la pêche, la pisciculture, l’élevage et la transformation de produits agro-pastoraux complètent ces opportunités ;
* **l’industrie :** du bois aux mines en passant par la pêche, l’agriculture et les hydrocarbures, notre pays est nanti de nombreuses ressources naturelles à valoriser dans l’optique de la réduction des importations. Pour ne citer que les premières ressources, notre territoire national est couvert à 60% par la forêt, et le nouveau code forestier propose un dispositif de partage de production favorable aux potentiels investisseurs. La transformation locale est une autre opportunité de ce secteur. Quant aux mines, plusieurs gisements ont été découverts ces dernières années qui offrent des opportunités d’affaires pour les potentiels investisseurs ;
* **le tourisme** : notre pays dispose de réelles capacités touristiques qui ne demandent qu’à être exploitées. Parmi celles-ci, il faut mentionner le tourisme mémoriel qui découle de l’histoire de notre pays. Autant de disponibilités pour les entrepreneurs en quête d’opportunités ;
* **le numérique** : pour la transformation de notre économie, l’efficacité de notre administration et la compétitivité de nos entreprises, le numérique fait l’objet de toutes les attentions. Quoique d’amplitude remarquable, les investissements publics consentis dans ce domaine méritent d’être poursuivis. D’où des possibilités d’investissement pour le secteur privé ;
* **les zones économiques spéciales** : cette approche a été hissée au rang de levier pour le développement du secteur privé, à travers une législation fiscalo-douanière adaptée. Quatre ont été prévues notamment à Brazzaville, Ollombo-Oyo, Ouesso et Pointe-Noire ;
* **l’immobilier** : notre pays dispose de matériaux locaux qui ne cherchent qu’à être transformés pour soutenir l’ambition de la promotion immobilière. Les possibilités d’investissement résident dans les équipements, la mise à niveau des infrastructures et la mise à disposition de l’expertise.

**Mesdames et Messieurs ;**

Le rêve exaltant d’une économie diversifiée, à la concrétisation de laquelle le Président de la République et le Gouvernement dédient leur énergie, requiert la mise à niveau des infrastructures qui constituent en soi des opportunités d’affaires pour les investisseurs en quête des partenariats publics-privés.

Comme vous pouvez ainsi le constater à la lumière de ce tableau non exhaustif, le champ des possibles à labourer est immense. Selon l’Agence Belge du Commerce Extérieur, les échanges entre nos deux pays, en 2021, ont franchi le seuil de 154,3 millions d’euros pour nos importations et 46,8 millions d’euros pour nos exportations.

Vous l’avez constaté, ce cadre est donc, à n’en point douter, une opportunité qui s’offre à nous pour intensifier nos échanges respectifs, afin d’augmenter nos parts de marchés. C’est là où vous, chefs d’entreprises, nous vous attendons pour vous accompagner.

Alors, je ne saurais terminer sans céder à la tentation d’un pressant appel : franchissez la frontière Congo qui vous tend ses bras. Vous le regretterez pas.

**Je vous remercie pour votre attention**